

VOTRE RÉGION

HAUTES-ALPES | Ancien conseiller général Jean-Claude Chappa est décédé

L'ancien conseiller général de Gap sud-est, Jean-Claude Chappa, est décédé vendredi à l'âge de 68 ans. Cet avocat a également été vice-président du conseil général en charge des affaires sociales, maire adjoint à Gap et président du Calhaura.

Victime d'un accident de cheval dans son enfance, il était privé de l'usage de ses jambes "mais certainement pas de sa force et de son caractère", comme l'a indiqué dans un communiqué de presse Jean-Marie Bernard, actuel président du conseil départemental. Il décrit Jean-Claude Chappa comme un "humaniste engagé" qui "s'était lancé dans l'aventure des législatives au début des années 90. Il avait pour idéal un univers social, centriste et européen. Il



Jean-Claude Chappa était né en mars 1949. Photo Le DL/archives Serge IMBERT

était membre de l'UDF". Jean-Claude Chappa marquait les esprits par "sa joie de vivre et sa volonté de vaincre malgré les épreuves que la vie lui a données de traverser", poursuit Jean-Marie Bernard. Les obsèques de Jean-Claude Chappa auront lieu mercredi à 10h30 à la cathédrale de Gap.

PACA | Assises de la transition énergétique Développer les petites centrales solaires

EcoWatt, démarche née en Paca pour inciter ses habitants à modérer leur consommation durant l'hiver, a été lancée en 2010. Fabrice Bonnet est le président du collectif et directeur de Réseau de transport d'électricité (RTE) Méditerranée.

Une convention vient d'être signée à Marseille par les grands acteurs de l'énergie, une première en France. Son but ? Continuer à développer le dispositif, sorte de tableau de bord diffusant l'information sur le système électrique régional. Il permet d'informer les consommateurs la veille pour le lendemain, d'un pic de consommation à prévoir entre 18 h et 20 h. Les abonnés sont alors invités par des alertes à faire des gestes écocitoyens et réduire leur consommation. Par exemple, baisser le chauffage ou décaler l'utilisation d'un appareil électroménager. L'abonnement est gratuit, se fait par mail ou sur les réseaux sociaux.

« Développer les énergies renouvelables au niveau local »

« À ce jour, il y a 35 000 abonnés en Paca, précise Fabrice Bonnet. Il faut savoir que de 18 à 20 h, c'est le moment où l'on consomme le plus ensemble. Cet engagement citoyen est en train de faire changer les habitudes. Il y a une vraie prise de conscien-



Fabrice Bonnet, président du collectif EcoWatt et directeur de RTE Méditerranée.

ce sur la question. On attend une décision à l'échelle européenne, compétente en la matière, pour pouvoir promouvoir une tarification plus dynamique. L'objectif ? Aller vers un système qui récompenserait ceux qui font le plus d'efforts. »

Le dispositif EcoWatt aurait déjà évité les dernières années, selon les responsables de RTE, que le réseau électrique régional ne sature.

« La transition énergétique est une réalité, ajoute Fabrice Bonnet. Le développement des énergies renouvelables doit se faire au niveau local, de manière décentralisée, au plus près des consommateurs par une multiplicité de petites centrales solaires. »

Et de conclure : « Nous avons un vrai défi à relever pour l'avenir. »

B.A.

LYON | HAUTES-ALPES | La jeune femme a été amputée après avoir été percutée par un chauffard

Après le procès, le cri de Caro

L'accident s'est déroulé à Lyon mais il a ému jusque dans les Hautes-Alpes. Le 4 octobre 2014, Caroline Broc était renversée par un chauffard dans la banlieue lyonnaise alors qu'elle marche le long du boulevard La Duchère. Écrasée contre un mur, traînée contre celui-ci sur plusieurs mètres, la jeune femme est amputée des deux jambes quelques jours après.

Cette bourlingueuse, géographe de formation, a des amis solides. Hélène Béguin, son amie de fac, le compagnon de celle-ci, Stéphane Passeron, ancien entraîneur de l'équipe de ski nordique, se sont lancés dans un raid à vélo. Le défi "En route avec Caro" est né. Ils partent de leurs terres champaurines de Champoléon, leur année de voyage a pour objectif de récolter 150 000 € pour aider Caroline à acheter des prothèses et à l'accompagner dans sa nouvelle vie. À l'issue de leur périple de 14 mois, le compteur de la collecte grimpe à 120 000 euros. Dimanche 1^{er} mai 2015, 19 000 kilomètres plus tard, après avoir traversé 20 pays, le couple d'aventuriers gravit le col

du Noyer, terme de leur expédition.

Alcool, stupéfiants, vitesse et délit de fuite

Voilà pour la solidarité mais l'avenir de Caro passe également par le procès de celui qui l'a condamné à sa double amputation.

Le 30 janvier dernier avait lieu le procès du chauffeur lyonnais. L'audience ajoute de l'effroi à l'horreur : le jeune père de famille de 26 ans, condamné à seize reprises pour des délits divers, roula ce soir-là à 110 km/h sous l'emprise de l'alcool (1,28 g) mais aussi du cannabis, n'avait pas le permis de conduire et après les faits, a préféré prendre la fuite à pied pour se réfugier chez ses parents. Le garçon conteste toutefois avoir abandonné la blessée à son sort.

L'homme, qui comparait sous contrôle judiciaire, a été condamné à trois ans de prison. Il a effectué un an de détention provisoire, le maximum légal en matière de correctionnel mais c'est insuffisant pour le parquet. Pour Caroline surtout.

Vendredi dernier, elle a décidé d'adresser une lettre ouverte aux citoyens et pou-



Le 2 mars 2015, Stéphane Passeron et Hélène Béguin partaient pour un raid à vélo sur la route de la soie pour récolter des dons afin de contribuer à l'achat de prothèses pour Caroline Broc. Photo Le DL archives Vincent OLLIVIER

voirs publics. Elle y rappelle son calvaire, le devoir de présence qu'elle s'était imposé pour ce procès. "Par solidarité, pour à l'avenir éviter ce qui à mes yeux ne peut plus être appelé un accident", écrit-elle.

Pour une vie bousillée, il risquait sept ans, il en a fait trois

Alors qu'elle continue son combat et sa longue rééducation, elle crie son sentiment d'injustice. "Je n'ai jamais dit que la personne qui

m'a écrasée l'avait fait exprès, mais il a mis tous les facteurs en place pour que cela arrive [...] Il n'est pas juste de condamner tous les auteurs d'accidents routiers au même niveau. La dichotomie stricte délit/crime, tout comme celle des notions de volontaire/involontaire, doivent être reprises dans le cadre du droit routier [...] Je n'oublie pas ceux qui ont provoqué un accident avec bien moins et qui, pourtant se retrouvent avec des peines pratiquement similaires."

"Pour cela, trois ans de prison qu'il ne fera de surcroît pas puisque, à la demande de la juge, il pourra manifestement bénéficier d'un aménagement de peine. Pour une vie bousillée, il risquait sept ans, il a en a eu trois, un peu difficile à entendre..." Le chemin de Caro passe aussi par l'engagement et le combat en matière de sécurité et de droit routiers.

J.-X.P.

En savoir plus sur <http://enrouteavec Caro.net>

GAP | "Famillesolos" accompagne ces familles au travers de nombreux dispositifs. Elle s'est réunie samedi Monoparentalité : une association pour sortir de l'isolement

Il y avait sept, autant que de jours de la semaine, réunis samedi dernier au siège de l'Union départementale des associations familiales (Udaf) pour créer "famillesolos", une association dont l'objectif est de regrouper les familles monoparentales des Hautes-Alpes.

Chacun le sait, le nombre des familles monoparentales est en augmentation. Selon l'Insee, déjà en 2008, ces familles représentaient 20 % de l'ensemble des familles. Et, dans 85 % des cas, c'est la mère seule qui élève seule son ou ses enfant(s), la moyenne tournant autour d'un et demi.

Lors d'un divorce, le lien social est partiellement rompu

« Il y a de multiples problèmes à résoudre lorsqu'intervient un divorce ou une séparation. Le lien social est partiellement rompu, et des difficultés matérielles comme le logement à trouver ou la précarité professionnelle apparaissent. Et cela, surtout pour les femmes seules. C'est pour tenter d'y répondre que nous avons fondé "famillesolos" », explique Laurence Clérici, 40 ans. Au

sein de l'association, pas de chef. « Nous avons voulu une instance collégiale. Je suis donc seulement la représentante légale de l'association », poursuit la jeune femme.

De son côté, Michel Gras, 42 ans est son suppléant. « C'est toujours difficile un divorce. Le mien s'est rapidement produit. Au bout d'un an, j'ai la garde alternée de ma fille de 12 ans. Chaque semaine, il faut faire les valises. Mais ma fille aime bien ses deux foyers, et le fait que ma compagne ait maintenant un compagnon n'a pas posé de problème. La situation peut être contraignante professionnellement avec l'obligation d'habiter pas trop loin de l'ex. Heureusement, je suis agriculteur à Gap et j'ai des souplesses dans mon emploi du temps », précise-t-il.

Mieux connaître le réseau d'aide aux familles

Laurence Clérici s'estime elle aussi préservée. « Heureusement, avec mes enfants - deux garçons de 11 et 13 ans - tout se passe bien pour le moment. » Mais la jeune femme voit plus large. « Certaines personnes ont vraiment be-

soin d'aide. Et nous voulons la leur apporter, en connaissant mieux le réseau d'aide aux familles, en particulier l'Udaf. Nous pourrions ainsi orienter les personnes vers des structures d'appui et d'accompagnement. Nous allons aussi organiser des événements ludiques, des sorties découvertes, des repas partagés en associant les enfants, notamment à destination des femmes seules. »

L'association travaille actuellement sur son programme. À cette occasion, Michel Gras lance aussi un appel aux « volontaires, bénévoles, étudiants ou jeunes retraités pour venir garder des enfants et les épauler dans [leurs] activités. » Les mamans et les papas seuls avec leurs enfants sont les bienvenus chez "famillesolos", pour les aider à écrire une nouvelle page, et se sentir un peu moins "solo".

Michel PEAN

Contacts :
Laurence Clérici,
tél. 06 33 85 93 82 ;
Michel Gras,
tél. 06 31 46 99 21.
Par mail :
famillesolo05@orange.05



Michel Gras et Laurence Clérici ont pris en mains la destinée de "famillesolos".

L'INFO EN +

QUELQUES CHIFFRES

- Selon l'Insee, en France, il existe 1 758 000 familles monoparentales sur 8 772 000 familles.
- 2,8 millions d'enfants vivent dans des familles monoparentales. Parmi eux, 2,436 millions résident chez leur mère et 408 000 chez leur père.
- 28,5 % des familles monoparentales vivaient sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 954 euros par mois en 2008 (sources Avenant schéma départemental enfance famille).

COMMENT NOUS JOINDRE

HAUTES-ALPES
GAP
88, bd. Georges-Pompidou
05000 Gap
Tél. : 04 92 51 21 46
Fax Rédac : 04 92 51 83 83
Fax Pub : 04 92 51 83 88
LDLcentregap@ledauphine.com

ALPES DE HAUTE-PROVENCE
Barcelonnette
Place Frédéric-Mistral - 04400
Tél. : 04 92 81 30 30
Fax : 04 92 81 24 45
ledl.ubaye@hotmail.fr

BRIANÇON
Immeuble « Central Parc »
05100
Tél. : 04 92 21 03 62
Fax : 04 92 20 31 93
LDLredBriancon@ledauphine.com

le dauphiné libéré

➔ MARDI, DANS LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ, RETROUVEZ VOTRE SUPPLÉMENT

le dauphiné Entreprises

AU SOMMAIRE

« Dossier : elles misent sur la "silver" économie »

« Vaucluse : comment la SPG conditionne ses semences de fleurs et légumes »

...ET TOUTE L'ACTU DES ENTREPRISES DE VOTRE RÉGION

www.ledauphine.com/entreprises/